



RAPPORT SUR LA SOLVABILITE ET LA SITUATION FINANCIERE

POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2021

SOMMAIRE

Synthèse	3
A. Activité et résultat.....	4
A.1 Activité.....	4
A.2 Résultat de souscription.....	6
A.3 Résultat des investissements	7
B. SYSTEME DE GOUVERNANCE	11
B.1 Informations générales sur le système de gouvernance.....	11
B.2 Exigences de compétence et d'honorabilité.....	12
B.3 Système de gestion des risques.....	12
B.4 Système de contrôle interne	13
B.5 Fonction d'audit interne	14
B.6 Fonction actuarielle.....	14
B.7 Sous-traitance	15
C. Profil de risque	16
C.1 Risque de souscription.....	16
C.2 Risque de marché	16
C.3 Risque de crédit.....	16
C.4 Risque opérationnel	16
D. Valorisation à des fins de solvabilité.....	16
D.1 Actifs.....	18
D.2 Provisions techniques.....	19
D.3 Autres Actifs et Passifs.....	20
E. Gestion du capital	21
E.1 Fonds propres.....	22
E.2 Capital de solvabilité requis et minimum de capital requis	23
Annexes.....	27
Bilan Prudentiel(S.02.01.02)	27
Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité (S.05.01.02)	29
Provisions techniques Vie et Santé SLT (S.12.01.02)	31
Provisions techniques Non Vie (S.17.01.02).....	32
Sinistres en Non Vie (S.19.01.21).....	33
Impact des mesures transitoires (S.22.01.21).....	34
Fonds Propres (S.23.01.01)	35
Capital de Solvabilité requis - Formule Standard (S.25.01.21)	36
Minimum de Capital requis - Activités Mixtes (S.28.02.01.)	38

Etabli conformément aux articles 307 à 311 du Règlement délégué de la Commission du 10 octobre 2014 et à son annexe 20 ainsi qu'aux dispositions de l'article R.355-1 du Code des assurances, le présent Rapport Régulier au Contrôleur portant sur l'année 2020 a été soumis au Conseil d'Administration de MUTEX Union lors de sa réunion du 1^{er} avril 2022.

En ce qui concerne les effets de la pandémie, compte-tenu des activités de l'Union, aucun impact n'a été constaté sur les équilibres techniques et financiers, au-delà des effets sur les marchés financiers qui ont été maîtrisés.

Sur le plan prudentiel, MUTEX Union fait état d'un ratio de solvabilité de 448%, basé principalement sur la richesse latente des placements (dont 49% proviennent de la participation dans Mutex) et sur le montant des fonds propres subordonnés à durée indéterminée qu'elle a émis.

Au plan des risques, compte-tenu de la cession intégrale des risques techniques par le biais d'un traité de réassurance, le capital de solvabilité requis avec application de la formule standard (46 M€) est constitué principalement par le risque de marché (81% de la somme des SCR des sous modules après absorption). Ce capital requis est réduit par la participation aux bénéfices et l'ajustement des engagements au titre de la dette pour dépôts espèces.

A. ACTIVITE ET RESULTAT

A.1 ACTIVITE

MUTEX Union est une Union de mutuelles soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité agréée pour les branches 1, 2, 20, 21 et 22.

En 2011 et 2013, MUTEX Union a transmis progressivement à MUTEX toutes ses activités d'assurance hors conventions de substitution.

Compte tenu de ces opérations, MUTEX Union n'est restée assureur que des contrats apportés par les entités avec lesquelles elle avait conclu une convention de substitution. Depuis le 1^{er} janvier 2016, elle porte également en assurance directe, le portefeuille de l'Union PREMUT.

L'intégralité des risques portés à cet effet sont dans le même temps transférés à MUTEX à 100 % dans le cadre d'un traité de réassurance en quote-part. Pour son fonctionnement, MUTEX Union dispose d'une direction indépendante et un partage de moyens avec MUTEX par le biais d'un groupement de fait auquel adhère la structure depuis 2012.

Dans le cadre de la convention de groupement de fait entre MUTEX Union et la société MUTEX, la Direction Générale et le Conseil d'Administration de MUTEX Union bénéficient de l'ensemble des services supports et reportings de la société MUTEX nécessaires au pilotage des dispositifs propres de MUTEX Union.

Le siège social de l'Union se situe au 140 avenue de la République à Châtillon (92 327).

L'autorité de contrôle en charge de la supervision de MUTEX Union est l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

La revue annuelle des comptes sociaux de MUTEX Union est réalisée par le cabinet Tuillet Audit membre français de Grant Thornton international.

L'effectif du personnel en activité au cours de l'exercice s'établit à 1.

A.1.1. Rôle de MUTEX Union

Les principales missions de MUTEX Union, en 2021 ont consisté à :

- Regrouper les mutuelles partenaires de MUTEX Union et les représenter dans les instances en tant qu'actionnaire de la SA MUTEX ;
- Gérer l'action sociale confiée par la société MUTEX ;
- Porter la convention de substitution de la mutuelle Carel dans un contexte règlementaire ayant évolué vers une responsabilité étendue de la substituante ;
- Porter en assurance directe le portefeuille de l'Union PREMUT qui a fait l'objet d'un transfert réglementé au sein l'Union en 2016 ;
- Accompagner les études de reconfiguration future de l'activité de Carel mutuelle ;
- Gérer les actifs dans un contexte de taux bas, et de progression significative des rachats sur le portefeuille de Carel Mutuelle.

A.1.2. Faits Marquants

L'année 2021 entérine :

- Le dénouement au 1er janvier de la convention de substitution avec la Mutuelle CHORUM sur les risques en cours ;
- L'accompagnement de Carel mutuelle sur les vagues de rachat successives, sur les exercices 2020 et 2021 ;
- La mise en place de dispositifs pour la tenue, en distanciel, des instances de l'Union sans perturbations significatives.

En ce qui concerne les effets de la pandémie, compte-tenu des activités de l'Union, aucun impact n'a été constaté sur les équilibres techniques et financiers, au-delà des effets sur les marchés financiers qui ont été maîtrisés.

S'agissant de l'environnement des marchés financiers, l'exercice 2021 a été marqué par l'accélération de la hausse des taux et de l'inflation de part et d'autre de l'Atlantique, ainsi que par un rebond marqué des marchés actions, qui ont gagné près de 21% sur la période (Indice Eurostoxx 50), et ce, malgré la crainte des marchés concernant l'évolution de la crise sanitaire et de l'apparition de 2 nouveaux variants au cours de l'année (Delta puis Omicron) entraînant une consolidation sur les 2 dernier mois.

Dans un contexte reflationniste, les taux européens se sont élargis significativement et l'OAT 10 ans a enregistré une hausse de 43 bps en quittant le « territoire » négatif affiché au 31/12/2020 (-33bps) pour atteindre un niveau de +10 bps.

Le rendement des obligations de MUTEX UNION se maintient à 2,3 %, au même niveau en 2020 et en 2019 et leur sensibilité s'est repliée à 8,7, évolution pour partie justifiée par l'écartement des taux de marché. Les plus-values latentes sur les valeurs amortissables s'élèvent à 84 M€, en baisse de 28% par rapport à 2020, également en lien avec la remontée des taux sur l'année. Les plus-values latentes sur les valeurs non amortissables s'établissent à 114 M€, en progression de 16% par rapport à 2020.

Les opérations liées à la gestion active du portefeuille ont été relativement limitées sur l'année sur le périmètre obligataire où le désinvestissement net aura été de 28 M€ en 2021. La gestion OPCVM a pour sa part été plus dynamique, avec notamment 16 M€ qui auront, en net, été sortis des mandats : l'exposition à la dette émergente a ainsi été totalement soldée, et des cessions d'OPCVM actions ont ainsi été réalisées de manière opportuniste, en vue notamment de faire bénéficier Mutex Union de la hausse des marchés Actions avec le dégagement de près de 2,4 M€ de produits financiers sur l'année. Il n'y a pas eu de nouveaux investissements en Non Coté sur l'année.

A.1.3. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février constitue un événement post-clôture. Ce dernier n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31.12.2021, dans la mesure où il s'agit d'un événement relatif à une situation nouvelle. A date, les premières analyses de l'exposition de l'entité conduisent à un impact financier non significatif. Les effets de cette guerre à moyen et long terme sur l'économie et les marchés demeurent à ce stade inconnus et continueront à être appréciés avec prudence.

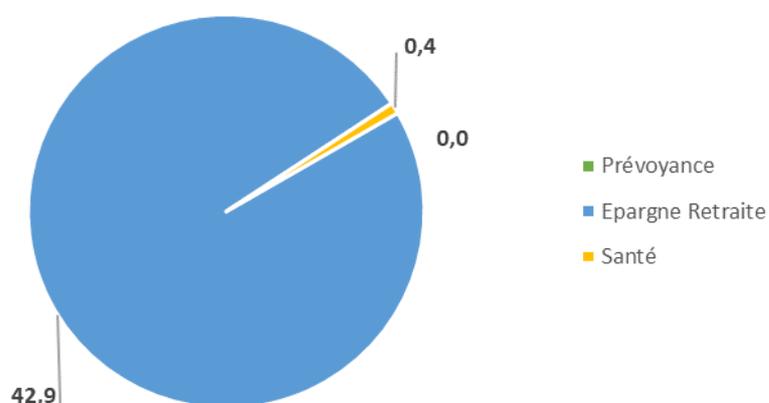
A.1.4. Activités

L'activité assurantielle de MUTEX Union porte essentiellement sur les activités des entités prises en substitution (CAREL Mutuelle, CHORUM) et l'assurance directe du portefeuille PREMUT depuis le 01/01/2016.

Les domaines d'activité couverts sont principalement l'Épargne et la Retraite (portefeuilles CAREL Mutuelle et PREMUT) et plus marginalement de la Santé (substitution du portefeuille santé de la CAREL Mutuelle).

En 2021, le portefeuille Prévoyance CHORUM a été entièrement transféré à CHORUM qui reprend les engagements en direct.

Chiffre d'affaires 2021 : 43 M€



A.2 RESULTAT DE SOUSCRIPTION

Le résultat de souscription pour 2021 s'établit à 1 522 K€ en baisse par rapport à 2020. Sa décomposition par type de produit est la suivante :

Résultat de souscription	31/12/2020	31/12/2021
Épargne / Retraite	1 734	1 091
Prévoyance collective	253	-26
Prévoyance individuelle et dépendance	148	-2
Santé collective	149	459
Total	2 284	1 522

Et par « Line of Business » (lob), nous avons :

Lob	Résultat de souscription	31/12/2020	31/12/2021
1	Santé	149	459
2	IJ/Invalidité	303	1 673
30	Epargne/Retraite/PPA hors Acceptation	1 734	1 091
32	Prévoyance Vie hors Acceptation	360	14
33	REA/Invalidité	-262	-1 714
Total		2 284	1 522

Si l'on retrace du résultat de souscription les chargements sur cotisations, sur les provisions en cours et sur les prestations ainsi que les subventions d'Etat, nous obtenons le résultat technique, indicateur permettant d'évaluer l'adéquation des tarifs au regard de la sinistralité, sans prise en compte des revenus financiers générés par les provisions techniques.

Résultats techniques avant cession et dotation à la Provision Globale de Gestion

Les résultats techniques par type de produit sont indiqués ci-dessous :

Résultat Technique	31/12/2020	31/12/2021
Epargne / Retraite	263	-762
Prévoyance collective	213	-29
Prévoyance individuelle et dépendance	148	-2
Santé collective	94	401
Total	718	-392

En Epargne-Retraite, le résultat technique 2021 se dégrade car on observe une perte technique sur le portefeuille CAREL qui résulte principalement des écarts de flux entre la gestion et la comptabilité. Le résultat technique 2020 est proche de l'équilibre conformément à ce qui est attendu sur ce type de risque.

Au global, le résultat technique est en baisse par rapport à 2020. La hausse du résultat en santé collective compense la diminution du résultat constatée sur les autres types de produits.

A.3 RESULTAT DES INVESTISSEMENTS

A.3.1 Composition du portefeuille

La composition du portefeuille d'actifs de MUTEX Union est cohérente avec les contraintes d'écoulement des provisions techniques au passif. Ces provisions techniques étant constituées majoritairement d'engagements d'épargne-retraite et plus marginalement d'engagements en santé/prévoyance, le principe d'une gestion financière majoritairement basée sur des obligations à taux fixe a été retenu.

En pratique, MUTEX Union détermine son niveau de prise de risque en définissant les limites admises au regard des différents risques financiers (risque de marché, risque de signature, ...) et fixe de manière détaillée ses contraintes de liquidités dans le temps.

Le tableau ci-dessous présente la composition du portefeuille de MUTEX Union, au 31/12/2021, en valeur nette comptable et en valeur de marché par catégorie du code d'identification complémentaire (CIC).

En K€ Classe d'actifs	CIC	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Plus-values latentes
Obligations souveraines	1	127 806	181 043	53 237
<i>dont obligations d'administrations centrales</i>		116 303	168 947	52 644
<i>dont autres obligations souveraines</i>		11 503	12 096	592
Obligations d'entreprises	2	300 182	331 160	30 978
Actions	3	656	97 743	97 087
Fonds d'investissements	4	75 022	91 408	16 387
<i>dont fonds en actions</i>	41	23 117	36 789	13 671
<i>dont fonds obligataires</i>	42	12 503	13 283	780
<i>dont fonds monétaires</i>	43	20 027	20 014	-13
<i>dont fonds d'allocation d'actifs</i>				
<i>dont fonds immobiliers</i>	45	8 141	8 658	517
<i>dont autres fonds</i>		11 232	12 664	1 432
Titres structurés	5			
Titres garantis	6			
Trésorerie et dépôts	7	20 050	20 050	
<i>dont trésorerie</i>		3 770	3 770	
<i>dont autres dépôts</i>		16 280	16 280	
Crédits hypothécaires et prêts	8			
Actifs immobiliers	9			
Total		523 717	721 405	197 688

En transparence, la composition du portefeuille d'actifs reflète bien la gestion prudente et adaptée aux risques inhérents aux activités de MUTEX Union. Le tableau ci-dessous détaille, par catégorie du code d'identification complémentaire (CIC), le poids représenté en valeur de marché du portefeuille d'actifs transparisé au 31/12/2021.

En K€	CIC	Valeur de marché	%
Classe d'actifs			
Obligations souveraines	1	183 702	25%
<i>dont obligations d'administrations centrales</i>		171 568	24%
<i>dont autres obligations souveraines</i>		12 134	2%
Obligations d'entreprises	2	355 667	49%
Actions	3	135 141	19%
Fonds d'investissements	4	18 581	3%
<i>dont fonds en actions</i>		2 797	0%
<i>dont fonds obligataires</i>		402	0%
<i>dont fonds monétaires</i>		6 058	1%
<i>dont fonds d'allocation d'actifs</i>		0	0%
<i>dont fonds immobiliers</i>		7 846	1%
<i>dont autres fonds</i>		1 478	0%
Titres structurés	5	5 329	1%
Titres garantis	6	50	0%
Trésorerie et dépôts	7	22 637	3%
<i>dont trésorerie</i>		6 357	1%
<i>dont autres dépôts</i>		16 280	2%
Crédits hypothécaires et prêts	8	19	0%
Actifs immobiliers	9	0	0%
IFT	A à F	279	0%
Total		721 405	100%

Les actifs obligataires, les actions et l'immobilier représentent respectivement 75%, 19% et 1% du portefeuille d'actifs. La trésorerie, les dépôts et les autres placements (autres fonds, titres structurés...) comptent pour 5% des actifs financiers.

Le poids élevé des actions s'explique par la participation de MUTEX Union dans le capital de MUTEX à hauteur de 12,3% du capital. La valeur de marché de cette participation au 31/12/2020 s'élève à 97 743 K€ soit 13,5% de la valeur de réalisation du portefeuille.

A.3.2 Analyse du résultat financier

Le taux de rendement comptable moyen de l'exercice 2021 s'établit à 2,31 % contre 1,83 % en 2020. Cette hausse de 48 points de base s'explique par :

- La réalisation de plus-value sur OPC de manière opportuniste, en vue notamment de faire bénéficier Mutex Union de la hausse des marchés Actions avec le dégageant de près de 2,4 M€ de produits financiers sur l'année ;
- Une dotation à la PDD complémentaire de 499 K€ liée à la dépréciation d'un fonds immobilier.

En M€	2020	2021
Produits financiers courants	11,1	11,2
<i>Revenus obligataires</i>	9,9	10,3
<i>Revenus sur autres placements</i>	1,2	0,9
Produits financiers non récurrents	-0,1	1,9
<i>Plus et moins values réalisées</i>	-0,1	2,4
<i>Variation du stock de PDD</i>	0,0	-0,5
<i>Régularisation sur exercices antérieurs</i>	0,0	0,0
Frais internes et externes des placements	-0,7	-0,7
Total des produits financiers nets	10,3	12,4
Encours moyen	561,3	537,2
Taux de rendement comptable des placements	1,83%	2,31%
Taux de rendement courant des placements	1,85%	1,96%

A.3.3 Analyse des produits financiers par classe d'actif

Le tableau présenté ci-dessous décompose, par catégorie du code d'identification complémentaire (CIC), les revenus, les plus ou moins-values réalisées, les dotations et reprises à la réserve de capitalisation, les dotations et reprises aux provisions pour dépréciation des placements et les frais internes et externes des placements.

Ce tableau permet également de montrer la ventilation du taux de rendement comptable, par catégorie du CIC, de l'exercice et de l'exercice précédent.

En K€	CIC	Revenus	PMV	Dot/Rep RC	Dot/Rep Provisions	Frais de gestion	Produits nets	Encours moyen	Taux Rdt	Taux de Rdt N-1
Obligations souveraines	1	3 408	0	0	0	-169	3 240	131 108	2,47%	2,56%
Obligations d'entreprises	2	6 900	685	-701	0	-396	6 488	307 937	2,11%	1,81%
Actions	3	0	0	0	0	-1	-1	673	-0,13%	-0,10%
Fonds d'investissements	4	662	2 433	0	-499	-99	2 497	76 960	3,24%	1,01%
Titres structurés	5	0	0	0	0	0	0	0	-	-
Titres garantis	6	0	0	0	0	0	0	0	-	-
Trésorerie et dépôts	7	229	0	0	0	-26	203	20 568	0,99%	0,99%
Crédits hypothécaires et prêts	8	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%
Actifs immobiliers	9	0	0	0	0	0	0	0	-	-
Total		11 199	3 119	-701	-499	-691	12 427	537 246	2,31%	1,83%

Les revenus obligataires représentent 78% des produits financiers nets avec un taux de rendement comptable moyen de 2,47% pour les obligations d'Etats et 2,11% pour les obligations d'entreprises. Les OPCVM contribuent au résultat des investissements à hauteur 20%, soit 2,5 M€ de produits financiers (dont 1,9 M€ de plus-values sur OPC nettes de PDD).

B. SYSTEME DE GOUVERNANCE

B.1 INFORMATIONS GENERALES SUR LE SYSTEME DE GOUVERNANCE

B.1.1. L'organisation institutionnelle de MUTEX Union

MUTEX Union est une Union de mutuelles, soumise aux dispositions du livre II, administrée par un Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un président qui est élu en qualité de personne physique.

Le Conseil d'Administration nomme, sur proposition du président du Conseil d'Administration, le dirigeant opérationnel, qui ne peut être un administrateur.

Monsieur Daniel ESCOLAN préside le Conseil d'Administration depuis le 13 décembre 2017.

Monsieur Christian OYARBIDE est le dirigeant opérationnel

B.1.1.1. Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 20 administrateurs au maximum.

Aucun des membres du Conseil d'Administration n'est titulaire d'un contrat de travail conclu avec la société. L'exercice des fonctions de membre du Conseil d'Administration est gratuit.

Les membres du Conseil d'Administration sont choisis par les délégués parmi les délégués à l'Assemblée Générale de l'Union.

Le Conseil d'Administration a tenu 6 réunions en 2021 avec un taux de présence effective de 77,1% pour l'ensemble de l'exercice, le taux de présence effective minimal requis par la réglementation pour pouvoir délibérer ayant été satisfait à toutes ses réunions.

Chacune des réunions du Conseil d'Administration donne lieu à un procès-verbal.

Dans l'exercice de ses responsabilités, le Conseil d'Administration s'appuie sur un bureau composé de membres choisis en son sein (dont le président du Conseil d'Administration) et sur un comité d'Audit.

B.1.1.2. L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est composée des délégués désignés par les organismes adhérents à l'Union.

Elle s'est tenue le 25 juin 2021 : sur 520 inscrits, 370 délégués étaient présents ou représentés. Le quorum définitif était de 71,15%, l'Assemblée Générale s'est donc tenue valablement.

B.1.2. Les politiques écrites

Pour mieux formaliser les procédures mises en œuvre pour garantir, raisonnablement, l'exhaustivité et la cohérence du dispositif de maîtrise des risques, MUTEX Union s'appuie sur quatre politiques écrites spécifiques couvrant les domaines de risques identifiés. Par ailleurs, sur les autres domaines, l'Union bénéficie des processus opérationnels définis dans les politiques de MUTEX, dans le cadre de la délégation de gestion.

MUTEX Union s'attache à tenir à jour en permanence ces politiques écrites et à s'assurer de leur conformité aux besoins de l'Union.

B.2 EXIGENCES DE COMPETENCE ET D'HONORABILITE

Les nominations des fonctions clés ont été notifiées à l'ACPR. Aucune n'a donné lieu à observation de la part du superviseur, attestant qu'elles satisfaisaient aux exigences de compétence et d'honorabilité attendues.

Les quatre responsables des fonctions clés ont été auditionnés par le Conseil d'Administration, à la demande de celui-ci, lors de ses réunions du 6 octobre et 1^{er} décembre 2021. Ces auditions n'ont fait ressortir aucune requête particulière, soit de la part des intéressés, soit de la part du conseil.

B.3 SYSTEME DE GESTION DES RISQUES, Y COMPRIS L'EVALUATION INTERNE DES RISQUES ET DE LA SOLVABILITE

MUTEX Union déléguant la gestion opérationnelle de ses activités à MUTEX, elle bénéficie du système de gestion des risques élaboré par la société, adapté à son activité et à sa gouvernance propre.

Ce système repose sur :

- Un processus de détermination du profil de risque et une cartographie des risques ;
- Des procédures d'informations et d'alerte, afin de permettre des prises de décision au niveau adéquat dans la structure organisationnelle et institutionnelle.

B.3.1. Détermination et mesure des risques

S'agissant de l'identification des risques, deux approches complémentaires sont mises en œuvre. Les principaux risques financiers, techniques, stratégiques et externes sont analysés annuellement selon une approche top down, s'appuyant sur les connaissances du management et un référentiel externe (Ifaci) pour viser une exhaustivité des risques au-delà de ceux intégrés dans le calcul du capital de solvabilité requis. Dans cette approche, le directeur général de l'Union est consulté annuellement pour donner son appréciation de l'exposition aux risques.

En application d'une approche bottom-up, les responsables de processus opérationnels au travers d'ateliers garantissent un recensement fin et approprié des risques opérationnels conduisant à l'établissement d'une cartographie pertinente et globale. Vingt processus de Mutex ont été mis à jour en 2021 conformément au plan d'actualisation.

L'évaluation des risques est également appréciée selon deux approches :

- Une évaluation qualitative de leurs impacts et des actions d'atténuation mises en place ;
- Une évaluation quantitative par approche simulateur, correspondant au modèle standard.

B.3.2. Procédures d'informations afin de permettre des prises de décision à un niveau adéquat

L'actualisation de l'analyse du profil de risque ainsi que du business plan intégrant le ratio de couverture de solvabilité sur une période prospective est réalisée au moins une fois par an. Le responsable de la fonction clé Gestion des Risques a la charge de présenter au Directeur Général les modalités d'évaluation et les analyses détaillées.

Le dispositif global de maîtrise des risques repose sur un système de délégation à des comités pour les principaux risques (comités auxquels participe le directeur des risques).

Deux comités instaurés au sein de MUTEX participent principalement à la gestion des risques de MUTEX Union. Ils se sont réunis très régulièrement en 2021 et permettent une pratique effective d'une gestion « prudente » du fait des divers profils des participants et de la traçabilité des décisions.

B.4 SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

MUTEX Union s'appuie à la fois sur le dispositif de contrôle interne mis en place par MUTEX mais aussi celui des entités prises en substitution et notamment CAREL Mutuelle pour laquelle un plan d'actions de mise en conformité est en cours de mise en œuvre.

Le système de contrôle interne comprend des procédures, un cadre de contrôle et des dispositions appropriées en matière d'information à tous les niveaux de l'entreprise. Il inclut la vérification de la conformité.

Décrite dans une politique spécifique, la procédure clé s'appuie sur une approche par les risques. Pour chaque processus de MUTEX Union, le Département Gestion des Risques et Contrôle Interne de MUTEX réalise avec le responsable de processus une cartographie des risques opérationnels actualisée a minima tous les 3 ans.

Les directions métiers de MUTEX sont responsables de la définition du niveau de contrôle de 1^{er} niveau adéquat sur leur périmètre d'activités, au regard des risques inhérents à l'activité, et de la mise en œuvre de ce dispositif.

Elles sont également responsables de la définition et de la mise en œuvre du contrôle permanent de 2^{ème} niveau sur leur périmètre d'activité, tant en interne que sur les délégataires. La direction des risques de MUTEX participe à la conception et à la revue annuelle des contrôles permanents ainsi qu'à l'analyse des résultats, centralisés dans un outil unique.

Le Département Gestion des Risques et Contrôle Interne s'assure de la remontée des incidents et alimente la base Incidents qui permet de rentrer dans une démarche d'amélioration continue en identifiant des plans d'actions pour éviter que les incidents ne se reproduisent.

La vérification de la conformité est également intégrée dans le cadre du contrôle interne. Le responsable de la fonction vérification de la conformité s'appuie sur une équipe en charge des différentes thématiques de conformité (LCB-FT, Lutte contre la corruption, lutte contre la déshérence, lutte contre la fraude, Pratiques Commerciales et Protection des données personnelles) et de la veille réglementaire, d'un Comité de Conformité qui a pour objet d'apporter une visibilité

suffisante sur la prise en charge effective des besoins de mise en conformité au sein de MUTEX et MUTEX Union et leur niveau d'avancement et d'un Club de veille juridique ayant pour objet d'analyser et diffuser les nouvelles obligations et leurs impacts opérationnels pour MUTEX et MUTEX Union.

En parallèle, le responsable conformité identifie et évalue le risque de non-conformité.

Une fois que la mise en conformité a été réalisée, le responsable de la fonction vérification de la conformité s'appuie sur le dispositif de gestion des risques opérationnels et de contrôle interne pour s'assurer du respect des procédures garantissant la conformité aux lois et aux règlements.

B.5 FONCTION D'AUDIT INTERNE

En application de l'article R.354-5 du code des assurances, le responsable de la fonction clé audit interne a pour rôle :

- D'évaluer l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne et de gestion des risques et le dispositif de gouvernance ;
- De formuler des recommandations ainsi que des propositions d'actions, au vu de ses conclusions.

Dans le cadre du groupement de fait de mise à disposition de moyens entre Mutex Union et Mutex, la mise en œuvre opérationnelle des missions est déléguée au Service Audit de Mutex composé d'un auditeur.

En s'appuyant sur une approche par les risques, le 01/12/2021, le responsable de la fonction clé Audit Mutex Union a soumis le plan d'audit annuel 2022 au Directeur Général et aux membres du comité d'audit.

Les dysfonctionnements relevés lors des missions, conduisent à l'émission de recommandations priorisées en fonction de la criticité du risque. Les plans d'actions définis en regard de ces recommandations, font systématiquement l'objet d'un suivi de leur mise en œuvre.

Le responsable de la fonction clé audit exerce son activité de manière indépendante :

- ✓ Rattachement au plus haut niveau (Directeur Général Délégué),
- ✓ Aucune autre fonction opérationnelle,
- ✓ Application du code de déontologie de la profession.

B.6 FONCTION ACTUARIELLE

Le responsable de la Fonction Actuarielle est placé sous la responsabilité du Directeur Général Délégué, membre du Comex de Mutex.

La Fonction Actuarielle n'a donc pas de lien hiérarchique avec les équipes en charges de la souscription, du calcul des provisions et de la réassurance, ce qui lui assure une indépendance dans ses analyses et avis.

La Fonction Actuarielle est membre du Comité Technique ainsi que du Comité des Équilibres Technique et Financier ce qui permet de suivre les hypothèses et les résultats des sujets concernant les provisions, la réassurance et la souscription. La fonction actuarielle a également accès sur demande au Comité des Engagements, au Comex ou au Conseil d'Administration et à toute autre instance si elle considère qu'un sujet relève de son périmètre d'intervention.

Pour mener ses travaux, la Fonction Actuarielle s'appuie en majorité sur les travaux réalisés par les équipes opérationnelles mais peut mener elle-même des travaux ou bien faire appel à des consultants externes.

En application de l'article R.354-6 du code des assurances, les principales activités menées par le responsable de la fonction actuarielle ont porté sur :

- La vérification de la qualité des inputs et des contrôles du processus d'inventaire Solvabilité 1 ;
- La validation de la méthodologie, des hypothèses et des données pour les calculs en univers Solvabilité 2 ;
- L'analyse de la cohérence des variations des provisions techniques S1 et S2 entre 2020 et 2021.

Les recommandations exprimées suite à ces travaux figurent dans le rapport actuariel, validé par le Conseil d'Administration.

La Fonction Actuarielle contribue à la mise en œuvre effective du système de gestion des risques, en particulier pour ce qui concerne la modélisation des risques sous-tendant le calcul des exigences de capital prévu, et pour ce qui concerne l'évaluation interne des risques et de solvabilité.

Concernant les politiques de Réassurance et de Souscription et de Provisionnement, la Fonction Actuarielle peut demander que soient précisés certains points ou bien que soient intégrés des indicateurs permettant un meilleur suivi du risque.

B.7 SOUS-TRAITANCE

Le Directeur Général a défini en coordination avec le responsable de la fonction Gestion des Risques de MUTEX Union si chaque sous-traitance existante correspond à une activité critique ou importante selon les critères définis dans la politique de sous-traitance. Aucune délégation mise en œuvre en 2021 n'a rempli ces conditions.

C. PROFIL DE RISQUE

C.1 RISQUE DE SOUSCRIPTION

L'activité de l'Union porte sur des engagements d'épargne et de retraite. Elle génère un risque au titre des frais supportés par l'Union sur les engagements « Vie », l'ensemble des risques liés à la tarification ou au provisionnement étant cédé en réassurance.

Le business plan actualisé prévoit un développement modéré de l'activité sur 2022 ainsi qu'un maintien de la réassurance. Sur ces bases prospectives, le risque de souscription demeurerait extrêmement limité et stable par rapport à 2021.

C.2 RISQUE DE MARCHÉ

Après mise en transparence des fonds d'investissement, les titres obligataires dans le total de la valorisation des actifs financiers génèrent un besoin de 11,3 M€ de capital au titre du risque de spread.

Au 31 décembre 2021, la valeur économique des titres MUTEX représente 13,9% de la valeur des placements et génère un besoin de capital principalement au titre des sous modules Actions Type 2 et Concentration.

L'organisme ne dispose d'aucune couverture financière et ne met en œuvre aucune technique d'atténuation des risques financiers, en dehors du pilotage mensuel au sein du comité des placements.

Concernant l'évolution adverse des facteurs financiers, un maintien à un niveau bas des taux de rendement entraîne potentiellement une dilution des actifs et un décrochage dans l'adossement actif/passif au titre des engagements d'Epargne-Retraite.

C.3 RISQUE DE CREDIT

Le capital de solvabilité requis au titre de ce sous-module est marginal pour MUTEX Union du fait :

- De l'exposition limitée du nombre de tiers et de leur qualité en termes de solvabilité (principalement MUTEX et établissements bancaires français ou européens) ;
- Du volume limité de créances supérieures à 3 mois.

C.4 RISQUE OPERATIONNEL

Les travaux de cartographie des risques portent sur 4 processus spécifiques à l'Union, avec une mise à jour a minima tous les trois ans :

- Définir la stratégie ;
- Piloter les équilibres techniques et financiers ;
- Piloter les activités déléguées à MUTEX, aux mutuelles substituées et au gestionnaire d'actifs ;

- Piloter les dispositifs de gestion des risques.

En application de la politique de contrôle interne, une analyse des risques est menée a minima tous les trois ans sur l'intégralité des processus opérationnels de MUTEX.

Afin de limiter les incidents et leur impact financier, des actions de maîtrise sont mises en œuvre et donnent lieu à un suivi permanent sur l'ensemble des processus et à un contrôle interne de deuxième niveau.

D. VALORISATION A DES FINS DE SOLVABILITE

D.1 ACTIFS

D.1.1. Principes de valorisation des placements

Dans le bilan prudentiel, les placements sont évalués à leur juste valeur selon le modèle d'IAS 39. La juste valeur, appelée communément valeur de réalisation, est calculée dans le cadre du processus de clôture S1. Il peut s'agir :

- D'une valeur de marché (actions cotées, obligations, OPCVM) ;
- D'une valorisation externe (FCPR, SCI/SCPI, actions non cotées).

D.1.2. Placements

Placements en K€	31/12/2020			31/12/2021		
	S1	S2	Dif. S2/ S1	S1	S2	Dif. S2/ S1
Détention dans les entreprises liées y compris participations	656	86 330	85 674	656	97 743	97 087
Obligations souveraines	127 080	198 503	71 423	129 789	183 397	53 609
Obligations d'entreprises	324 188	369 131	44 943	302 000	332 606	30 606
Titres structurés				0	0	
Fonds d'investissement	81 304	92 605	11 301	75 022	91 408	16 387
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	18 287	18 287	0	16 292	16 292	0
Avances sur police				0	0	
Total	551 515	764 856	213 341	523 758	721 445	197 688

La différence entre la valorisation des placements en norme S2 par rapport aux comptes sociaux s'élève à 197 688 K€ (en baisse de 15 653 K€ par rapport à 2020) dont 97 087 K€ liés à la valorisation du titre de participation MUTEX, détenu pour une quote-part égale à 12,3% par MUTEX Union. La valorisation de cette participation repose sur la méthode de l'Embedded Value.

La plus-value latente sur la participation dans Mutex est en hausse de 11 413 K€ en 2021.

La baisse des plus-values latentes hors Participation dans Mutex de 27 066 K€ est principalement liée à la hausse des taux en 2021, impactant négativement la valorisation du portefeuille obligataire.

D.1.3. Modélisation des actifs

L'ensemble des actifs a été modélisé en date du 31/12/2021.

Approche en transparence

Pour les OPCVM « cotés », l'effort de transparençation a été réalisé jusqu'à un niveau de détention 3 pour les fonds de fonds. Les autres OPCVM ont bénéficié d'une macro-transparençation encore appelée approche par agrégat (data groupings) consistant à définir des poches d'allocation par macro-classe de risque (risque actions, risque de taux, risque de spread, etc...).

Au total, le taux de transparençation en ligne à ligne atteint 83% de la poche OPCVM au 31/12/2021.

Les OPCVM traités par agrégat représentent 2% des actifs totaux, soit un pourcentage bien inférieur à la limite autorisée de 20% des actifs totaux.

D.2 PROVISIONS TECHNIQUES

D.2.1. Généralités

D.2.1.1. Engagements techniques au 31/12/2021

Au 31/12/2021, le niveau des provisions techniques en vision S1 atteint 414 730 K€. Les provisions techniques S2 s'élèvent à 539 943 K€ sans marge de risque et 545 732 K€ avec la marge de risque.

Lob	Engagements Techniques	31/12/2020		31/12/2021	
		S1	S2	S1	S2
1	Santé	1 675	1 760	143	153
2	IJ/Invalidité	1 985	2 302		
30	Epargne/Retraite/PPA hors Acceptation	423 405	547 833	414 558	545 556
32	Prévoyance Vie hors Acceptation	1 306	1 184	29	22
33	REA/Invalidité	3 914	4 330		
Total		432 285	557 408	414 730	545 732

D.2.1.2. Périmètre de modélisation

Le taux de modélisation avec une granularité par assuré est de 90% des provisions techniques en date du 31/12/2021. Les engagements en Santé et en Prévoyance (représentant 0,04% des provisions techniques) sont calculés via une approche simplifiée.

D.2.2. Principe de valorisation des provisions « Best Estimate »

Les provisions « Best Estimate » prennent en compte l'ensemble des flux de trésorerie (entrants et sortants) nécessaires pour faire face aux engagements pendant toute la durée de ces engagements. Les flux de trésorerie projetés comprennent ainsi notamment :

- Les paiements aux bénéficiaires (intégrant la politique de taux servis sur l'Epargne/Retraite et la revalorisation des garanties de prévoyance) ;
- Les frais correspondants au règlement des prestations et à l'administration des contrats (les frais directs ainsi que les frais faisant l'objet d'une allocation doivent être retenus, cf. ci-après) ;
- Les commissions de gestion/commercialisation ;
- Les commissions de réassurance ;
- Les primes

D.2.2.1. Valorisation des coûts d'option

Le calcul des provisions « Best Estimate » tient compte de la valeur des options et garanties financières. Le périmètre d'évaluation des coûts d'options intègre les options liées à la présence de Taux Minimum Garanti (TMG) et de clauses de Participation aux Bénéfices (PB) ainsi que de rachats dynamiques. La prise en compte de la valeur temps des options financières (TVFOG) est effectuée via des calculs stochastiques.

Plus précisément, la valeur temps des options et garanties financières correspond à l'écart entre :

- Les provisions « Best Estimate » déterministes calculées sur 40 ans et dans un environnement financier prospectif extrapolée de la courbe des taux sans risque ;
- Et la moyenne des provisions « Best Estimate » calculées sur les 1 000 scénarios financiers stochastiques.

D.2.3. Evaluation

D.2.3.1. Périmètre « Macro lob » Vie :

Lob	BE	31/12/2020			31/12/2021		
		S1	S2 hors RM	Ratio BE / PT	S1	S2 hors RM	Ratio BE / PT
30	Epargne Retraite	423 405	542 748	128%	414 558	539 774	130%
32	Prévoyance Vie	1 306	1 173	90%	29	22	77%
Total LIFE		424 711	543 921	128%	414 587	539 796	130%

D.2.3.2. Périmètre « Macro lob » Santé SLT et non SLT :

Lob	BE	31/12/2020			31/12/2021		
		S1	S2 hors RM	Ratio BE / PT	S1	S2 hors RM	Ratio BE / PT
1	Santé	1 675	1 734	103%	143	147	103%
2	Arrêt de travail	1 985	2 268	114%			
33	Arrêt de travail	3 914	4 295	110%			
Total LIFE		7 574	8 297	110%	143	147	103%

La correction pour volatilité a un impact de 0,3 M€.

Analyse du passage de S1 à S2

L'écart entre les provisions techniques sociales et les « Best Estimate » sur les périmètres Epargne et Retraite collective est essentiellement dû à la valorisation des titres détenus par MUTEX Union et donc à la part de la plus-value latente revenant aux adhérents.

D.3 AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Le tableau ci-dessous synthétise les différences entre les méthodes de valorisation des normes comptables françaises et les méthodes de valorisation de Solvabilité 2 pour les principaux éléments de l'actif et du passif (autres que les placements et les provisions techniques décrits en D.1 et D.2).

Thème	Principes Bilan statutaire	Principes Bilan prudentiel	Application Mutex Solvabilité 2
Incorporels	Comptabilisation au coût d'acquisition + amortissement	Non reconnu	Valorisé à zéro
Créances	Comptabilisation du nominal + dépréciations	JV selon les principes IAS39	Valeur bilan statutaire
Impôt Différés	Non comptabilisé	Comptabilisé selon les principes d'IAS 12	Non comptabilisé dans le cas d'un IDA en situation nette et comptabilisé dans le cas d'un IDP en situation nette
Capitaux Propres		Absent du Bilan S2	Réserve de réconciliation
Dettes pour dépôts espèces des réassureurs	Comptabilisation du nominal	JV selon les principes IAS39	Valeur interne : valorisation stochastique
Dettes et Trésorerie	Comptabilisation du nominal	JV selon les principes IAS39	Valeur bilan statutaire
Dettes subordonnés	Comptabilisation du nominal	JV hors effet du risque de crédit propre	Valorisation interne des TS Le niveau de spread servant à l'évaluation est figé au niveau de spread à l'émission des titres

D.3.1. Impôts différés

On constate des impôts différés sur :

- Les différences entre la valeur S2 d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale ;
- Les déficits fiscaux reportables ;
- Les décalages temporaires entre le résultat S2 et le résultat fiscal.

Au 31/12/2021, MUTEX Union présente une position d'impôts différés positive qualifiée d'« Actif net ». Cette position nette de 15 254 K€ est la résultante du solde entre les impôts différés actif - IDA (84 972 K€) - et les impôts différés passif - IDP (69 718 K€) - calculés poste par poste dans le bilan prudentiel.

En l'absence de test de recouvrabilité permettant de justifier cette situation d'IDA net, le bilan prudentiel de MUTEX Union (cf. état S.02.01.02) ne présente, par conséquent, aucun impôt différé.

A noter que les titres de participation MUTEX bénéficient du régime de faveur, la plus-value sur ces titres n'est donc imposable qu'à hauteur d'une quote-part de frais prise en compte pour le calcul des impôts différés.

D.3.2. Valorisations des dettes pour dépôts espèces

Les dettes pour dépôts d'espèces ont été évaluées à leur juste valeur en lien avec les principes décrits par l'IAS 39, eux-mêmes jugés cohérents avec l'article 75 de la directive 2009/138/CE.

Au 31/12/2021, la dette pour dépôts espèces s'établit à 375 035 K€ dans les comptes sociaux et 516 697 K€ en valeur économique.

D.3.3. Valorisation des dettes subordonnées

La méthodologie retenue pour la valorisation de titres subordonnés émis par MUTEX Union est la suivante :

- Définition de la maturité de remboursement des titres subordonnés : maturité de remboursement fixée à 2025 pour le TSDI (maturité correspondant à la fin de la période relative aux mesures transitoires) ;
- Calcul du spread implicite en date d'émission de l'instrument ;
- Calcul de la valeur de marché au 31/12/2021 par actualisation des flux futurs à la courbe des taux sans risque (hors correction pour volatilité) rehaussée du spread implicite préalablement évalué.

Ainsi la valeur économique totale des dettes subordonnées s'établit à 58 795 K€ contre 57 500 K€ en valeur comptable.

Il est à noter que l'application des mesures transitoires « GrandFathering » permet de classer, pour le calcul des fonds propres éligibles :

- 36 912 K€ en tier 1 restreint correspondant à la dette subordonnée TSDI pour un maximum de 20% du tier 1) ;
- 21 883 K€ en tier 2 correspondant à la part restant de la dette subordonnée TSDI pour un maximum de 50% du SCR.

E. GESTION DU CAPITAL

E.1 FONDS PROPRES

E.1.1. Actif net

L'actif net correspond à la différence entre la valeur des actifs et la valeur des passifs évaluée conformément aux méthodes exposées au chapitre D. De manière analytique, l'actif net se décompose comme suit :

Actif net Solvabilité 2	31/12/2020	31/12/2021	Ecart N / N-1
Fonds d'établissement	500	500	0
Réserve de réconciliation	166 678	147 146	-19 531
Total	167 178	147 646	-19 531

L'actif net est composé presque intégralement par les éléments constitutifs de la réserve de réconciliation qui se décompose de la façon suivante :

Réserve de réconciliation	31/12/2020	31/12/2021	Ecart N / N-1
Annulation des actifs incorporels			
Report à nouveau	29 859	31 812	1 953
Résultat	1 953	2 776	823
Coût évaluation de la dette subordonnée (Vnc - Vm)	-888	-1 295	-407
IDP nets			
Richesse actifs de placement (Vm - Vnc)	213 341	197 688	-15 653
Réserve de capitalisation	30 626	31 127	502
PT-BE nets + dettes dépôts espèces	-108 213	-114 961	-6 748
Total	166 678	147 146	-19 531

La variation de la réserve de réconciliation entre 2020 et 2021 s'explique essentiellement par :

- Une baisse des plus-values latentes de 15,7 M€ liée à la hausse des taux ;
- Une baisse de l'écart PT-BE de 6,7 M€ ;
- Un résultat net et un report à nouveau en hausse de 3 M€.

E.1.2. Fonds propres éligibles

Le montant des fonds propres éligibles au 31/12/2021 s'élève à 206 442 K€ réparti de la manière suivante :

Fonds propres Eligibles	Tier 1	Tier 1 restreint	Tier 2	Tier 3	Total
Fonds Propres de Base	147 646	58 795			206 442
Fonds d'établissement	500				500
Réserve de réconciliation	147 146				147 146
Dettes subordonnées		58 795			58 795
Fonds propres disponibles	147 646	58 795			206 442
Ecretements		-21 884	21 884		
Fonds propres éligibles	147 646	36 912	21 884		206 442

E.2 CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS ET MINIMUM DE CAPITAL REQUIS

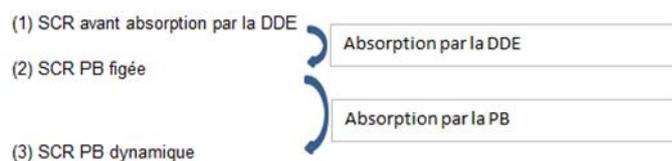
E.2.1. Méthodologie d'évaluation des SCR

Le Capital de Solvabilité Requis (SCR) est calculé selon la formule standard. Au 31/12/2021, il représente 46 088 K€.

MUTEX réassure 100% des engagements de MUTEX Union (hors PPE). Néanmoins, étant donné le montant important de PPE, les résidus de PPE qui ne sont pas cédés, permettent d'avoir une légère absorption des chocs par la participation aux excédents.

De plus, la valeur économique des dettes pour dépôts espèces (DDE) constatées en regard des provisions techniques cédées est ajustée à chaque choc de marché, ce qui permet d'en absorber une partie.

Ainsi deux étapes se distinguent en termes d'absorption :



Avant diversification dans chaque sous module, le SCR total se décompose comme suit :

SCR en K€	31/12/2020			31/12/2021		
	Avant absorption par la DDE	Après absorption par la DDE	PB dynamique	Avant absorption par la DDE	Après absorption par la DDE	PB dynamique
Risque de Marché	90 269	43 886	43 428	115 974	44 008	41 499
Risque de défaut de contreparties	2 940	2 940	2 940	2 490	2 490	2 490
Risque de souscription vie	2 482	2 482	3 657	2 125	2 125	4 705
Risque de souscription Santé	44	44	44			
Risque de souscription Non-vie						
SCR opérationnel	2 581	2 581	2 581	2 434	2 434	2 434

Le risque de marché reste le module de risque prépondérant (respectivement 86% avant absorption et 81% après absorption par la PB).

Néanmoins, il est à noter que les absorptions par les DDE et la PB font diminuer le SCR de marché de 64%.

E.2.2. Risque de marché

L'évaluation de la charge en capital au titre du risque de marché est effectuée par simulation à partir des chocs du règlement délégué (hormis pour le risque de concentration évalué par formule fermée).

E.2.2.1. SCR Action

En K€	31/12/2020			31/12/2021		
	Avant absorption par la DDE et la PB	Après absorption par la DDE et la PB	Coeff absorption	Avant absorption par la DDE et la PB	Après absorption par la DDE et la PB	Coeff absorption
Risque Actions	47 259	25 779	45%	60 960	25 022	59%
Type 1	17 889	4 468	75%	18 954	2 965	84%
Type 2	32 337	22 258	31%	45 441	22 722	50%
Type 3	0	0		0	0	

En 2021, la valorisation des titres de participation Mutex augmente de 13% pour atteindre 97,7 M€. Ainsi, la hausse du SCR avant absorption par les DDE et la PB de 29% s'explique essentiellement par la hausse de la valorisation des titres Mutex ainsi que la hausse du taux de choc sur les Actions type 2 résultant de l'application de la mesure transitoire et de l'évolution du dampener (passage de -0.48% à 6.88%)

Toutefois, le SCR après les absorptions par les DDE et la PB baisse de -3% en raison de la hausse de l'absorption par la DDE notamment sur le type 2.

E.2.2.2. SCR de concentration

En K€	31/12/2020	31/12/2021
SCR Concentration	17 726	22 386

Le SCR de concentration est en hausse de 26% par rapport au 31/12/2020 et s'élève à 22,4 M€. Ceci est principalement dû à la hausse de la valorisation des titres de participation MUTEX dans le portefeuille.

E.2.2.3. SCR de Spread

En K€	31/12/2020			31/12/2021		
	Avant absorption par la DDE et la PB	Après absorption par la DDE et la PB	Coeff absorption	Avant absorption par la DDE et la PB	Après absorption par la DDE et la PB	Coeff absorption
Risque de spread	30 833	15 355	50%	27 440	10 633	61%

Le SCR de spread en net représente 19% du risque de marché après diversification.

Le portefeuille obligataire de MUTEX Union est composé à 49% d'obligations d'entreprise après mise en transparence.

La diminution du SCR spread entre 2020 et 2021 s'explique principalement par la hausse de la courbe EIOPA.

E.2.3. Risque de contrepartie

En K€	31/12/2020	31/12/2021
Risque de contrepartie	2 940	2 490
<i>Type 1</i>	95	245
<i>Type 2</i>	2 868	2 301

Le SCR de contrepartie baisse de 15%. La baisse du type 2 de 20% s'explique essentiellement par la diminution des provisions PANE.

E.2.4. Risque de souscription

En K€	31/12/2020	31/12/2021
Risque de souscription vie	3 657	4 705
Risque de souscription Santé	44	0
<i>Santé SLT - risque de souscription</i>	44	0
<i>Santé Non-SLT</i>	0	0
<i>Santé CAT</i>	0	0

En 2021, le SCR de souscription Vie augmente de 1 M€ principalement en raison de la hausse de la charge en capital sur le sous-module rachat à la baisse (+1.8 M€).

E.2.5. Capacité d'absorption

E.2.5.1. Mesure de la capacité d'absorption

La capacité d'absorption se compose de deux effets (cf Paragraphe E.2.1) :

- Les chocs sur la valorisation économique des dettes pour dépôts espèces (100% du portefeuille est cédé en réassurance à MUTEX) ;
- La capacité d'absorption par la participation

E.2.5.2. Ajustement par l'impôt du BSCR

MUTEX Union est en situation d'impôts différés d'actifs de 15 253 K€ (IDA à hauteur de 84 971 K€ et IDP à hauteur de 69 718 K€).

Conformément aux orientations prises pour le bilan prudentiel de MUTEX Union, cette créance n'est pas prise en compte en l'absence de test de recouvrabilité. Ainsi, aucune absorption par les impôts différés du BSCR n'est possible.

E.2.6. Minimum de Capital Requis (MCR)

Comme en 2020, le minimum de capital requis (MCR) correspond au plancher et s'élève à 11 522 K€ en 2021.

ANNEXES

BILAN PRUDENTIEL (S.02.01.02)

Actif		Valeur Solvabilité II
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0070	721 445
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	97 743
Actions	R0100	
Actions - cotées	R0110	
Actions - non cotées	R0120	
Obligations	R0130	516 003
Obligations d'État	R0140	183 397
Obligations d'entreprise	R0150	332 606
Titres structurés	R0160	
Titres garantis	R0170	
Organismes de placement collectif	R0180	91 408
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	16 292
Autres investissements	R0210	
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	
Avances sur police	R0240	
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	532 217
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	147
Non-vie hors santé	R0290	
Santé similaire à la non-vie	R0300	147
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	532 069
Santé similaire à la vie	R0320	
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	532 069
Vie UC et indexés	R0340	
Dépôts auprès des cédantes	R0350	
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	13 761
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	198
Autres créances (hors assurance)	R0380	2 308
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	3 770
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	
Total de l'actif	R0500	1 273 699

Passif		Valeur Solvabilité II
Provisions techniques non-vie	R0510	153
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	
Marge de risque	R0550	
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	153
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	147
Marge de risque	R0590	6
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	545 578
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	
Marge de risque	R0640	
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	545 578
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	539 796
Marge de risque	R0680	5 783
Provisions techniques UC et indexés	R0690	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	
Marge de risque	R0720	
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	
Provisions pour retraite	R0760	
Dépôts des réassureurs	R0770	516 697
Passifs d'impôts différés	R0780	
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	334
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	322
Autres dettes (hors assurance)	R0840	4 173
Passifs subordonnés	R0850	58 795
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	58 795
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	
Total du passif	R0900	1 126 053
Excédent d'actif sur passif	R1000	147 646

PRIMES, SINISTRES ET DEPENSES PAR LIGNE D'ACTIVITE (S.05.01.02)

Non Vie

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance		Total
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	
		C0010	C0020	C0200
Primes émises				
Brut - assurance directe	R0110	398	1	399
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0120			0
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130			0
Part des réassureurs	R0140	398	1	399
Net	R0200	0	0	0
Primes acquises				
Brut - assurance directe	R0210	398	1	399
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0220			0
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230			0
Part des réassureurs	R0240	398	1	399
Net	R0300	0	0	0
Charge des sinistres				
Brut - assurance directe	R0310	443	-1 395	-952
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0320			0
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330			0
Part des réassureurs	R0340	443	-1 395	-952
Net	R0400	-0	0	-0
Variation des autres provisions techniques				
Brut - assurance directe	R0410	503	277	781
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0420			0
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430			0
Part des réassureurs	R0440	503	277	781
Net	R0500	0	0	0
Dépenses engagées	R0550	57	-4	53
Autres dépenses	R1200			0
Total des dépenses	R1300			53

Vie

	Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie					Engagements de réassurance vie		Total
	Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance	Réassurance maladie	Réassurance vie	
	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0270	C0280	
Primes émises								
Brut	R1410	42 946		1				42 947
Part des réassureurs	R1420	42 946		1				42 947
Net	R1500	0		0				0
Primes acquises								
Brut	R1510	42 946		1				42 947
Part des réassureurs	R1520	42 946		1				42 947
Net	R1600	0		0				0
Charge des sinistres								
Brut	R1610	59 433		844	5 562			65 839
Part des réassureurs	R1620	58 156		844	5 562			64 562
Net	R1700	1 277		0	0			1 277
Variation des autres provisions techniques								
Brut	R1710	9 388		857	3 848			14 093
Part des réassureurs	R1720	11 146		857	3 848			15 851
Net	R1800	-1 758		0	0			-1 758
Dépenses engagées	R1900	893		5	0			898
Autres dépenses	R2500							10
Total des dépenses	R2600							907

PROVISIONS TECHNIQUES VIE ET SANTE SLT (S.12.01.02)

	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte				Autres assurances vie		Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que	C0100 Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)	Assurance santé (assurance directe)		Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)					
		C0030	C0040 C0050		C0060	C0070	C0080				C0090	C0160				C0170 C0180		C0190	C0200	C0210
			Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties												Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties			
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010																			
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020																			
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																				
Meilleure estimation																				
Meilleure estimation brute	R0030	539 774				22				539 796										
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	532 047				22				532 069										
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie - total	R0090	7 727								7 727										
Marge de risque	R0100	5 783				-0				5 783										
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																				
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110																			
Meilleure estimation	R0120																			
Marge de risque	R0130																			
Provisions techniques - Total	R0200	545 556			22					545 578										

PROVISIONS TECHNIQUES NON VIE (S.17.01.02)

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Total engagements en non-vie
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	
		C0020	C0030	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010			
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050			
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque				
Meilleure estimation				
Provisions pour primes				
Brut	R0060			
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140			
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150			
Provisions pour sinistres				
Brut	R0160	147	-0	147
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	147	-0	147
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	0	0	0
Total meilleure estimation - brut	R0260	147	-0	147
Total meilleure estimation - net	R0270	0	0	0
Marge de risque	R0280	6	0	6
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques				
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290			
Meilleure estimation	R0300			
Marge de risque	R0310			
Provisions techniques - Total				
Provisions techniques - Total	R0320	153	-0	153
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie - total	R0330	147	-0	147
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	6	0	6

IMPACT DES MESURES TRANSITOIRES (S.22.01.21)

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
	C0010					
Provisions techniques	R0010	545 732			326	
Fonds propres de base	R0020	206 442			-91 500	
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	206 442			-90 241	
Capital de solvabilité requis	R0090	46 088			197	
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	186 862			-91 490	
Minimum de capital requis	R0110	11 522			49	

FONDS PROPRES (S.23.01.01) (1/2)

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010					
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	500	500			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	147 146	147 146			
Passifs subordonnés	R0140	58 795		58 795		
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	206 442	147 646	58 795		
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	206 442	147 646	58 795		
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	206 442	147 646	58 795		
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	206 442	147 646	36 912	21 884	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	186 862	147 646	36 912	2 304	
Capital de solvabilité requis	R0580	46 088				
Minimum de capital requis	R0600	11 522				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	447,9%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	1621,8%				

FONDS PROPRES (S.23.01.01) (2/2)

		C0060	
Réserve de réconciliation			
Excédent d'actif sur passif	R0700	147 646	
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710		
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720		
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	500	
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740		
Réserve de réconciliation	R0760	147 146	
Bénéfices attendus			
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780		
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790		

CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS - FORMULE STANDARD (S.25.01.21)

		Capital de solvabilité requis brut	Attribution des ajustements dus aux FC et aux PAE
		C0040	C0050
Risque de marché	R0010	44 008	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	2 490	
Risque de souscription en vie	R0030	2 125	
Risque de souscription en santé	R0040		Simplifications - SLT lapse risk
Risque de souscription en non-vie	R0050		
Diversification	R0060	-3 328	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0	
Capital de solvabilité requis de base	R0100	45 295	

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	2 434
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-1 640
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	46 088
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	46 088
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	
Method used to calculate the adjustment due to RFF/MAP nSCR aggregation	R0450	
Net future discretionary benefits	R0460	114 321

MINIMUM DE CAPITAL REQUIS - ACTIVITES MIXTES (S.28.02.01.) (1/2)

		Activités en non-vie	Activités en vie
		Résultat MCR _(NL,NL)	Résultat MCR _(NL,NL)
		C0010	C0020
Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie	R0010	0	0

		Activités en non-vie		Activités en vie	
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0030	C0040	C0050	C0060
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	0	0	0	0
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	0	0	0	0
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0	0	0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	0	0	0	0
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	0	0	0	0
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070				
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080				
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090				
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100				
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110				
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120				
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130				
Réassurance santé non proportionnelle	R0140				
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150				
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160				
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170				

MINIMUM DE CAPITAL REQUIS - ACTIVITES MIXTES (S.28.02.01.) (2/2)

		Activités en non-vie	Activités en vie
		Résultat MCR _(L,NL)	Résultat MCR _(L,L)
		C0070	C0080
Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie	R0200		286

Activités en non-vie		Activités en vie	
Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance / des véhicules de titrisation)
C0090	C0100	C0110	C0120
		7 727	
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210		
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220		
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230		
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240		
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		

Calcul du MCR global

		C0130
MCR linéaire	R0300	286
Capital de solvabilité requis	R0310	46 088
Plafond du MCR	R0320	20 740
Plancher du MCR	R0330	11 522
MCR combiné	R0340	11 522
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	5 900
Minimum de capital requis	R0400	11 522

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

		Activités en non-vie	Activités en vie
		C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500		286
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510		46 088
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520		20 740
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530		11 522
Montant notionnel du MCR combiné	R0540		11 522
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550	2 200	3 700
Montant notionnel du MCR	R0560	2 200	11 522